

AUTORISATION DE PRISE DE VUE

Je soussigné(e)

père, mère ou représentant légal

- Autorise
- N'autorise pas

la FOL23 à effectuer des prises de vues de l' enfant :

Nom

Prénom

dans le cadre de son séjour en centre de vacances du

au

à et à utiliser - à des fins de communication et de diffusion (plaquettes d'informations, flyers, film de présentation du séjour...) - tout ou partie des photographies, enregistrements ou produits multimédias qui en seraient issus sur une durée de 3 ans.

Conformément à la loi, vous pourrez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait si vous le jugez utile.

Fait à

Le :

Signature & "Lu et approuvé »

→ Si la mention n'est pas choisie, nous considérons de fait, que vous autorisez la prise de vue.